

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20200910-07-DE
Date de télétransmission : 23/09/2020
Date de réception en préfecture : 23/09/2020
Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 10 septembre 2020

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **10 septembre 2020 à 20h30, à la salle de l'Ermitage à Frouard**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **4 septembre 2020**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LEPIANKO – M. MACHADO – M. VOINSON
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME GAMEL – M. MULLET – MME PELLENZ – MME PHILIPPOT – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN – MME PANO – M. SOLDNER
<i>Faulx</i>	M. GRANDIEU – MME LEPRUN
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME GERARDIN – M. GRAFF – M. LEBOEUF – M. LEICKNER – MME MACAIGNE
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. JACQUES – M. MEDART
<i>Livredun</i>	M. BECK – MME CLEMENT-DILLMANN – M. DOSE – MME GUENSER – M. ROUGIEUX – M. WAGNER
<i>Malleloy</i>	M. GODEFROY – MME SALEUR
<i>Marbache</i>	MME LESAINE – M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BLASIUŠ
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME BOCHNAK – MME GEOFFROY – M. KUHN – M. MAUGRAS – M. TROGRIC
<i>Saizerais</i>	MME ASCHBACHER – M. LEGGERI
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME SCHMITT à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. POTDEVIN à M. TROGRIC (Pompey)

N°07 – DB du 10/09/2020

Rapporteur : Monsieur le Président

Budget supplémentaire - budget principal 2020

Le Budget Primitif de l'exercice 2020 a été voté en Conseil du 27/02/2020 à hauteur de **49 millions d'euros**.

Il n'a pas été procédé à la reprise anticipée des résultats 2019 ni des restes à réaliser.

Le Budget Supplémentaire 2020 explicité ci-dessous porte le budget à **59 millions d'euros** :

+ 5,7 M€ en fonctionnement et 4,3 M€ en investissement.

Il intègre essentiellement la reprise des résultats, des ajustements de crédits en dépenses et en recettes liés au COVID, des décalages d'investissement ainsi que la baisse de l'emprunt prévisionnel.

Ainsi, le Budget Supplémentaire de l'exercice 2020, soumis à votre examen, consiste en :

- La reprise des « Restes à Réaliser » :
 - **304 405.45€** en recettes d'investissement
 - **1 262 153.80€** en dépenses d'investissement

- La reprise du résultat et son affectation :
 - **4 158 029.47 €** au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (3 200 281.12€ de déficit antérieur + 957 748.35€ de RAR)
 - **5 681 738.05 €** restant disponibles et repris en section de fonctionnement au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »

L'allègement de crédits en dépenses et recettes, particulièrement lié à la pandémie de Covid19

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES INSCRITES AU BS 2020 :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses BS	3 011 096.12	5 655 961.27	8 667 057.39
RAR dépenses	1 262 153.80		1 262 153.80
TOTAL DEPENSES	4 273 249.92	5 655 961.27	9 929 211.19
Recettes	3 968 844.47	5 655 961.27	9 624 805.74
RAR recettes	304 405.45		304 405.45
TOTAL RECETTES	4 273 249.92	5 655 961.27	9 929 211.19

L'intégralité du budget supplémentaire peut être consultée au siège de la Communauté de Communes.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

ADOpte le Budget Supplémentaire 2020 présenté dans le document budgétaire en annexe.

PRECISE que le Budget Supplémentaire est adopté chapitre par chapitre en fonctionnement et par opération en Investissement.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC